

Frais de justice applicables à la procédure européenne d'injonction de payer - Bulgarie



Cette page a été traduite automatiquement: sa qualité ne peut pas être garantie.

Introduction

Quelles sont les charges applicables?

Que dois-je payer?

Que se passe-t-il si je ne paie pas les frais de justice dans les délais?

Comment payer les frais de justice?

Que faire après paiement des redevances?

Introduction

Les dispositions relatives au paiement des frais de justice et des frais de procédure civile, y compris la procédure d'injonction de payer européenne, sont fixées par le code de procédure civile et, par conséquent, dans le tarif des taxes d'État portées devant les tribunaux par le code de procédure civile (CPC).

Code de procédure civile:

«Chapitre huit — Redevances et droits, section I — Prix de la créance

Prix de la

créance 68 L'examen monétaire de l'objet du litige est le coût de la créance.

Montant de la

créance 69 (1) Le montant de l'action est:

1. pour les créances pécuniaires, le montant demandé;

Détermination du prix de la

créance 70 (1) Le prix de la créance est indiqué par le demandeur. La question de la valeur du litige peut être soulevée par le défendeur ou d'office par le juge au plus tard à la première audience. En cas de non-conformité du prix spécifié avec le tribunal effectif

(2), l'ordonnance de la juridiction qui augmente le montant de la demande fait l'objet d'un recours dans le cadre d'un recours privé

(3).

Section II — Honoraires et impositions

Obligation d'acquitter les honoraires et

frais 71 (1) Les redevances sont perçues sur le montant de la créance et les frais de procédure. Lorsque la créance n'est pas évaluée, le montant de la redevance domaniale est fixé par le tribunal.

73 (3) La commission d'État est perçue pour le dépôt de la demande de protection ou d'assistance et la délivrance de la taxe pour laquelle une redevance est payée, conformément à un tarif adopté par le Conseil des ministres.

Annexes à la

demande 128 La demande est accompagnée:

(1) de la procuration au moment du dépôt de la demande par un mandataire;

- (2. un document sur les honoraires et redevances demandés, le cas échéant;
3. des copies de la requête et de ses annexes en fonction du nombre de défendeurs.

Vérification de la

demande 129 Article (1) Le Tribunal vérifie l'exactitude de la demande.

(2) Lorsque la demande ne satisfait pas aux exigences énoncées à l'article 127, paragraphe 1, et à l'article 128, le demandeur est informé, dans un délai d'une semaine, des irrégularités commises et de la possibilité d'obtenir une aide judiciaire si nécessaire. Si l'adresse du demandeur n'est pas indiquée et n'est pas connue de la juridiction, la communication s'effectue par la mise en place d'un avis à l'endroit désigné par le tribunal pour une semaine.

(3) Lorsque le demandeur ne régularise pas la situation dans le délai imparti, la demande est renvoyée dans la demande, accompagnée des annexes, et, si l'adresse n'est pas connue, figure dans le registre de la juridiction à la disposition du demandeur. Le renvoi de la requête peut faire l'objet d'un recours, dont une copie n'est pas signifiée ou notifiée.»

Tarif des droits acquittés par les tribunaux en vertu du code de procédure civile

«Section I Redevances

perçues lors de la procédure juridictionnelle

article 1. Dans le cas d'une demande, une demande reconventionnelle tendant à la présentation d'une demande par un tiers titulaire d'un droit indépendant perçoit une redevance de 4 % sur le prix de la demande, sans être inférieure à 50 BGN.

Article 13. Une redevance est perçue sur une demande de délivrance d'un certificat, comme suit:

2. d'une autorisation d'émettre une injonction de payer européenne et d'une déclaration constatant la force exécutoire — 40 BGN;»

Le paiement des frais de justice ne peut être effectué que sur le compte bancaire aux frais du tribunal.

Quelles sont les charges applicables?

La taxe d'État est perçue lors de l'introduction du recours. Il est nécessaire que le demandeur applique à la demande de paiement des redevances et des droits d'État lorsqu'ils sont dus.

Que dois-je payer?

Dans le cas d'une demande d'injonction de payer européenne et d'une déclaration constatant la force exécutoire d'un montant de 40 BGN, la taxe de procédure pour une demande, une demande reconventionnelle et une demande de droits indépendants émanant d'un tiers, la procédure civile ordinaire est de 4 % de la valeur de la créance, mais non inférieure à 50 BGN. Le montant de la créance en ce qui concerne les créances pécuniaires est égal au montant demandé. En cas d'opposition à la demande d'injonction de payer et d'accord exprès pour passer à la procédure judiciaire générale, le demandeur contribue, sur le compte de la juridiction, au solde de la procédure déclarative ordinaire.

Que se passe-t-il si je ne paie pas les frais de justice dans les délais?

Dans l'hypothèse où, en cas d'action introduite par la requérante, le requérant ne joint pas à sa demande un document prouvant que le paiement de la redevance due par l'État a été payé par le requérant, la demande est entachée d'irrégularité. Dans ce cas, la juridiction envoie à la requérante une injonction de paiement dans un délai d'une semaine. Lorsque l'adresse du demandeur n'est pas indiquée et n'est pas connue de la juridiction, la communication est effectuée en mettant un avis au tribunal d'une semaine. si le demandeur ne paie pas la taxe d'État due dans le délai d'une semaine, la demande est renvoyée en même temps que les pièces jointes et, si l'adresse n'est pas connue, elle est conservée dans le greffe du tribunal auprès du demandeur. Dans ces cas, le dossier est clôturé.

Comment payer les frais de justice?

Le paiement des frais de justice ne peut être effectué que sur le compte bancaire et le document de paiement est présenté au juge /au tribunal dans l'affaire au moyen du greffe. Les frais de justice ne peuvent pas être versés à une affaire en justice. Chaque tribunal a un contrat avec une banque qui est au service de la juridiction. Les comptes bancaires sont annoncés sur le site officiel du tribunal.

Que faire après paiement des redevances?

Le paiement des frais de justice ne peut être effectué que sur le compte bancaire et le document de paiement est présenté au juge /au tribunal dans l'affaire au moyen du greffe.

Il s'agit d'une traduction automatique du contenu. Le propriétaire de cette page décline toute responsabilité quant à la qualité de ce texte résultant d'une traduction automatique.

Dernière mise à jour: 02/09/2019